

ENSEMBLE

Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 226

☐ octobre 2011

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE

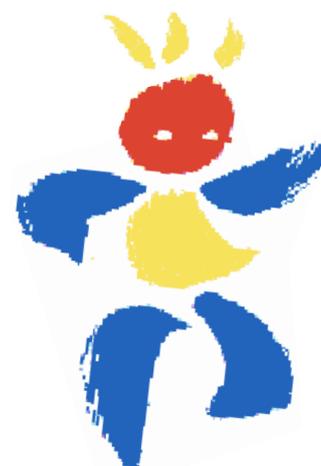
ENSEMBLE SNUIPP 48 - Espace Jean Jaurès - 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0412 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 21.09.2010 - Prix 2 €



mardi 27 septembre,

une forte mobilisation dans les écoles partout en France mais aussi en Lozère :

- Près de 75 % de grévistes !
- Près de 500 manifestants à Mende !



Le Président de la République, toujours en randonnée (en campagne), en profite pour attaquer, une fois de plus, les enseignants et par la même occasion tous les fonctionnaires et se pose en défenseur de la classe ouvrière !

Réponse tous ensemble fonctionnaires ou pas

mardi 11 octobre

et pour les retraités dès le 6 octobre (voir en page 3).

URGENT Élections professionnelles

Avec le document reçu dans les écoles ou à domicile, aller chercher votre mot de passe dès aujourd'hui en se connectant à www.education.gouv.fr/

Puis taper dans le moteur de recherche : élections professionnelles 2011, cliquer sur le premier lien, dans l'encadré "avant les élections" choisir : "obtenir son mot de passe", suivre les instructions (c'est là que le document de l'administration est nécessaire).

Attention : il est préférable lors de l'étape 2 (voir page 5) de donner son adresse e-mèl personnelle.

**Demi-journée
d'informations
syndicales**

**Mercredi 12 octobre
à 9 heures à Mende,
Espace Jean Jaurès
(au-dessus de l'IUP)**

**voir en page 2
et sur <http://48.snuipp.fr>**

SOMMAIRE

- Agir Ensemble* : Réunion d'information syndicale ; Plus d'IA au 1er janvier ?
Rentrée (1) rentrée 2011 p. 2
- Éditorial* : Ne pas rester seul, agir ensemble ; Retraités ; Rentrée (2) rentrée 2012 p. 3
- Élections professionnelles comment voter ?* : Appel, modalités, enjeux pp. 4 et 5
- Administratif* : Promouvable, promu(e), sur quels critères ? p. 6
- Métier* : Direction retour sur le protocole 2006 ; Projet de budget 2012 ; Lu au BO p. 7
- Agir Ensemble* : Se syndiquer ; Mis au Net p. 8

Agir Ensemble

Demi-journée d'informations syndicales
avec Luce Desseaux

Secrétaire nationale du SNUipp-FSU.

Mercredi 12 octobre

à 9 h. à Mende, Espace Jean Jaurès - Maison des Syndicats
Salle de réunion - 1er étage

Ordre du jour :

- Bilan de la rentrée et des actions ; élections professionnelles.
- Notre métier :
 - Affronter les difficultés actuelles nationalement et en Lozère.
 - Se mettre en capacité de peser, ici aussi, sur les futurs choix en matière d'Éducation.
 - Le changement de calendrier de la Carte scolaire 2012 pour tout "boucler" suffisamment tôt avant l'élection présidentielle.
- Questions diverses

Pour préparer la réunion, remplissez l'enquête disponible sur
<http://48.snuipp.fr>

La nouvelle gouvernance à l'Éducation nationale : Plus d'I.A. au 1^{er} janvier 2012 ?

Exit, au 1^{er} janvier 2012, les Inspecteurs d'Académie, directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale ! Devenus Directeurs d'Académie (DA), ils prendraient le statut d'adjoints et seraient placés sous l'autorité du Recteur au sein d'une équipe de direction. L'UMP menacé de perdre le pouvoir, fait disparaître l'échelon décisionnel départemental dans l'Éducation nationale, en conformité avec la réforme des ministères (RGPP).

Au-delà de l'abandon symbolique, l'essentiel en effet est que le D.A devient un exécutant, les pouvoirs décisionnels étant désormais concentrés dans les mains du Recteur pour l'ensemble de l'Académie. La décision du recteur de Montpellier refusant le **calendrier dérogatoire départemental de la Lozère pour 2011-2012** préfigure ce type de "gouvernance".

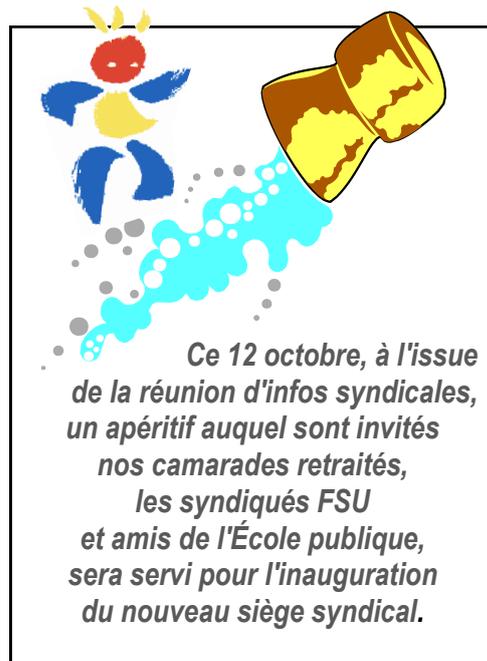
Cette évolution, contre laquelle le SNUipp-FSU s'est prononcé en Comité Technique Paritaire Ministériel, éloigne donc les sphères décisionnelles du terrain

avec (c'est la mode) une recherche "d'optimisation" des services. Comprendre par là : déshabillage des services départementaux, re-concentration des pouvoirs financiers et de gestion.

Très vite, particulièrement pour le premier degré, d'importantes modifications pourraient voir le jour : harmonisation des "pratiques" sur l'académie, ce qui n'augure rien de bon pour les personnels et les écoles, le seul but recherché étant les économies de moyens. Et parallèlement si le "*décisionnel*" s'éloigne, "*l'exécutif*" se rapprochera : renforcement des pouvoirs des directeurs d'école ?

L'imposition de normes académiques aura **des effets redoutables** pour notre ruralité lozérienne, les postes concourant à la qualité de nos petites écoles, les collèges, la défense de la laïcité, la scolarisation des tout-petits...

Fin de la particularité de la Lozère pour la carte scolaire, la formation, le mouvement... Le SNUipp exige un large débat public sur ce choix politique.



Ce 12 octobre, à l'issue de la réunion d'infos syndicales, un apéritif auquel sont invités nos camarades retraités, les syndiqués FSU et amis de l'École publique, sera servi pour l'inauguration du nouveau siège syndical.

Rentrée (1)

Septembre 2011

7,75 emplois sont vacants et deux ouvertures de classes s'y ajoutent (Mende Fontanilles et St Etienne VF).

Ces emplois non pourvus, "économisés" mais dont les crédits sont budgétisés, immobilisent des titulaires remplaçants (sauf le poste de la prison et 3 TRBD non occupés, un au Bleynard et deux à Florac..) : 1/2 adjoint à Bédouès, 1/4 à Meyrueis, un au Pont de Montvert, la direction de St Michel de Dèze, un poste fractionné Montrodât-Chirac-Le Monastier ! L'administration reconnaît un "vrai problème" mais parle de "*situation conjoncturelle due à la sous-estimation des départs à la retraite des mères de 3 enfants*".

La perspective d'une dizaine de recrutements en 2012 (3 cette année !) est avancée pour sauver la face. Pour colmater les brèches cette année, si la situation "*est trop tendue*", l'IA aurait recours à des "*contractuels*".

Le SNUipp-FSU n'accepte pas cette mauvaise gestion et exige les recrutements nécessaires et que des comptes soient rendus sur les salaires ainsi mis à l'écart depuis la rentrée.

A propos de l'aide administrative aux directeurs (48 suppressions d'emplois en Lozère), le Rectorat la qualifie de "*palliatif précaire*" et évoque l'évolution du statut de l'École pour botter en touche : demain on raserà gratis !

Ne pas rester seul, agir ensemble

Choisir le SNUipp-FSU,
c'est choisir un projet pour l'école.
Une vraie formation professionnelle, un accès à la recherche,
des espaces et du temps pour se concerter
et travailler en équipe, et "*plus de maîtres que de classes*"
en constituent les leviers majeurs.

Seul, on se débrouille comme on peut,
mais on s'épuise aussi.
A plusieurs, on démultiplie l'énergie et l'intelligence
pour faire réussir tous les élèves.

Choisir le SNUipp-FSU,
c'est choisir des délégués
qui représentent tous les personnels.
Présents sur le terrain, à l'écoute,
ils agissent à vos côtés face à l'arbitraire,
pour faire respecter et évoluer les règles
en toute transparence et toute équité.

Choisir le SNUipp-FSU,
c'est choisir un syndicalisme qui s'appuie
sur la confrontation d'idées pour faire avancer l'école.
Le SNUipp-FSU débat et élabore avec tous les enseignants
et mobilise pour peser.

Un syndicalisme direct qui rassemble, qui innove et qui ose.

Plus nombreux pour être plus forts, ne vous privez pas,
ne laissez pas d'autres pouvoirs décider à votre place,

Votez SNUipp-FSU aux élections du 13 au 20 octobre !

Mende, le 2 octobre 2011.

Rassemblement retraité(e)s
à l'appel de la FGR * et

des organisations syndicales de retraités

Jeudi 6 octobre

à 10 h 30 - Espace Jean Jaurès

Maison des syndicats à Mende

(au-dessus du parking des casernes)

* Les adhérents du SNUipp et tous ceux de la FSU, sont membres de la FGR. Leur syndicat reverse à la FGR une partie de la cotisation syndicale et ils reçoivent à ce titre la revue *Le Courrier du retraité*. En cas d'omission nous le signaler.

Rentrée (2)

Préparation de la rentrée 2012

Profitant de la venue du Recteur à Mende pour "l'installation" ¹ de la nouvelle Inspectrice, le jeudi 29 septembre, la FSU a sollicité une entrevue.

Elle a été reçue par un représentant du Recteur et le secrétaire général de l'IA. Le SNUipp, outre les problèmes de rentrée (voir ci-contre), a interrogé ses interlocuteurs sur le "*calendrier des opérations de carte scolaire préparant la rentrée 2012-2013*".

D'après eux, malgré les échéances politiques, les opérations devraient se dérouler normalement ². La dotation académique serait connue à la mi-décembre.

Le SNUipp 48 demande à tous de rester en relation avec les mairies et d'alerter le syndicat pour toute information : le gouvernement actuel a prévu 14 000 suppressions d'emplois dans l'Éducation nationale au budget 2012 ³.

¹ Le "*buffet- cocktail*" s'est, paraît-il, très bien passé grâce aux élèves de la SEGPA de Mende qui l'avaient préparé.

² La note *Rectorat—DPME / IA 34 SCDOS 1* donne pourtant pour l'Hérault :

- Retour à l'IA des propositions de carte scolaire des IEN : jeudi 10 novembre.
- Réunions de concertation avec les IEN (mesures de carte scolaire) : du lundi 5 décembre au vendredi 9 décembre.
- Parallèlement envoi aux maires.... : 2e semaine d'octobre et retour des observations des Maires : 15 novembre.
- CTPD mardi 7 février 2012
- CDEN jeudi 9 février : la carte scolaire serait ainsi bouclée 15 jours avant les congés de février . Une première !

³ Voir page 7.

Élections professionnelles

Appel à voter SNUipp-FSU

Par delà nos diversités, nos opinions, nous, institutrices, instituteurs, professeurs des écoles, PEGC, actifs et retraités, employés de vie scolaire (EVS) et auxiliaires de vie scolaire (AVS) de Lozère, appelons à voter pour les listes présentées par le SNUipp et la FSU lors des élections paritaires du 13 au 20 octobre 2011 : CAPD, instance départementale et CTA, instance académique.

- Pour la défense de l'École Publique Laïque et de ses personnels ;
- Pour la satisfaction des revendications : recrutements, formation, aide aux enfants en difficulté, maternelles, direction d'école, remplacements, emplois et auxiliaires de vie scolaire... ;
- Pour défendre tous les services publics menacés par une idéologie ultralibérale ;
- Pour renforcer le syndicalisme unitaire dans un contexte de crise du système économique qui n'épargne que les plus hauts revenus.

Les candidats,

Sandrine BAUMLÉ référent MDPH Marvejols-St Chély ; Alain CABANEL TR BD Le Collet de Dèze ; Claire CORDESSE, RASED Marvejols ; Jean-Charles DUPENLOUP TRBD Florac ; Sophie FEFFER adj. maternelle Fontanilles Mende ; Karine HICAUBERT adj. La Canourgue ; Florence LAZES adj. gr. scol. Jean Bonijol, Mende ; Christelle MARTIN adj. Le Chastel Nouvel ; Nathalie PERRET adj. Barjac ; Joëlle ROSSIGNOL PEMF gr. sc. Jean Bonijol Mende.

Actifs et retraités,

Delphine AGUILHON Balsièges ; Isabelle AGULHON Florac ; Ouassilia AMRANI Florac ; Marie Christine AUJOULAT Langogne ; Sophie AURAND Langogne ; Martine BARRIER Mende ; Emmanuelle BARTHEZ Meyrueis ; Anne BASCLE Marvejols ; Bruno BATAILLE ex-élu CAPD Mende ; Éric BEAUCLAIR membre CDEN Florac ; Soazig BERNAT Chanac ; Pascale BERNON Le Collet de Dèze ; Aline BONNAL Mende ; Claude BONNEFILLE ex-élu CAPD Centre FOL Balsièges ; Christophe BORDES Mende ; Carole BOUDON Marvejols ; Aimé BOULET Mende ; Claudine BOURGEAT EMALA Florac ; Cathy BOUTIN Chanac ; Sylvie BRIONNE Marvejols ; Flore BRUN Rieurtort de R. ; Brigitte BUISSON Chanac ; Edmée CAILLON Florac ; Karine CALMELS Chanac ; Christelle CALTEAUX Le Collet de Dèze ; René CANO ; Maïté CARNAC Le Collet de Dèze ; Roland CARRUELLE Ste Énimie ; Ginette et Jean Pierre CASSAGNE Chanac ; Thierry CAYOT Mende ; Sylvie CAZORLA Chabrits Mende ; M. Annick et Michel CHABOT Mende ; Lauriane CHABREUIL Mende Fontanilles ; Jacky CHAMPETIER RASED Marvejols ;

Cécile CHAPEL Florac ; Marie Thérèse CHAPELLE ex-élu CAPD Florac ; Michèle CHARDENOUX Mende ex-membre CTPD CDEN ; Martine CHAUSI Chanac ; Dominique CHEYREZY St Etienne du Valdonnez ; Sylvie CHOFFEL ; Laure COHEN-BACRIE Chanac ; Marianne COLOMBAIN Balsièges ; Christelle et Gilles CORNET ex-élu CAPD Langogne ; Catherine CUARTERO Marvejols ; Véronique DEROIT La Parade ; Éric DOUET ex-élu CAPD TRZIL Aumont Aubrac ; Sonia DUCASTEL La Parade ; Yannick DUQUESNE Marvejols ; Christine ESPINOSA Mende ; Yaël EVRARD Chanac ; Francis FALGUEYRAC ex-élu CAPD Mende ; Mathilde FOLCO Barjac ; André FOURETS ex-élu CAPD RASED Florac ; Méлина FRANGOS Montrodât ; Jean Claude GAILLARD ex-élu CAPD Lajo ; Bénédicte GALTIER La Parade ; Guy GALVIER ex-élu CAPD et Noëlle GALVIER ex-membre CTPD-CDEN St Chély d'Apcher ; Françoise GERBAL Barjac ; Estelle GILLES ex-élu CAPD Langogne ; Marie Pierre GISCARD Barjac ; Cathy GONZALEZ ex-élu CAPD Mende et Daniel GONZALEZ Mende ; Patricia GOUTORBE Mende ; Christelle GRASSET Florac ; Jordane GUIGUES Altier ; Jean Marie HERRERO Mende ; Christelle HUET Rouffiac ; Stéphanie JULIEN Mende ; Joëlle LAJOURS St Bauzile Rouffiac ; Michelle LARGUIER ex-élu CAPD St Martin de Lansuscle ; Lucien LARTAUD ; Marie Pascale LELEU Marvejols ; Marilyne LIMOGE Florac ; Marc LOUPIAS ex-élu CAPD Marvejols ; Gilbert et Mauricette MACH ex-élu CAPD Le Monastier ; Éric MASSON ex-membre CTPD Mende ; Stéphan MAURIN Florac ; Anne Lise MAZAURIC, Florac ; Séverine MEGRET Fontanilles Mende ; Edmond MICHEL Badaroux ; Christelle et Stanislas OHIAMI

Langogne ; Françoise PASCAL-BONNET Florac ; Brigitte PAUL Badaroux ; Geneviève PAULET Mende ; Carol PISANESCHI Le Chastel ; Florence POMMIER Chanac ; Élodie POUJOL, Marvejols ; Josette QUINTIN ex-élu CAPD Banassac ; Denise ROCHER ex-élu CAPD Florac ; François ROJAS Saint Chély d'Apcher ; Marie Pierre RORTAIS Le Collet de Dèze ; Dany et Jean-Marc ROUYEYRE ex-élu CAPD Rouffiac ; Ghislaine SANTA ex-élu CAPD Florac ; Laure SAPIN St Etienne du Valdonnez ; Sophie SCHERRER Florac ; Arlette SEBELIN (ex-élu CAPD) et Armand SEBELIN Mende ; Samuelle TAURISSON ex-élu CAPD Marvejols et Olivier TAURISSON Fontanilles Mende ; Nicolas TROTTOIN Mende ; Jacques VACQUIER ex-élu CAPD et CAPN Mende ; Cécile VALUN Mende ; Claire VARENE Chanac ; Marie VEXLARD St Georges de Lévejac ; Bernard VIDAL ex-élu CAPD et Maryse VIDAL Mende ; Suzy et Jacques VIREBAYRE Mende ; Odile YZERN Barjac....

Calendrier

- Mardi 27 septembre**, jour de grève, audience unitaire FSU -UNSA avec l'IA et le SG
 - Jeudi 29 septembre**, audience FSU avec le représentant du recteur et le SG.
 - Lundi 10 octobre**, RDV SNUipp avec l'IEN de Mende : point sur la formation des T1 et des T2
 - Mardi 11 octobre**, CAPD sur le PDF, formation continue. La CAPD promotions PE 2011-2012 devrait aussi avoir lieu rapidement.
- Le SNUipp-FSU a aussi demandé, comme il le fait chaque année, à rencontrer l'IA et chacun des IEN à un mois de la rentrée. Les dates ne sont pas encore fixées.

Pour s'associer à cet appel :

SNUipp-FSU Espace Jean Jaurès 48000 MENDE - 04 66 49 15 90 -

comment voter ?

1



J'OBTIENS MON IDENTIFIANT DE VOTE

Avant le 28 septembre, j'ai reçu, à mon école contre signature ou à domicile, ma notice de vote. Elle contient une case à gratter avec mon identifiant de vote et mon NUMEN.

2



JE RECUPERE MON MOT DE PASSE LE 11 OCTOBRE AU PLUS TARD !!!

Pour cela, je me connecte à : www.education.gouv.fr/elections2011

J'entre mon identifiant, mon NUMEN et mon département de naissance (voir carte Vitale).

3



JE VOTE

Dès le 13 octobre, à l'aide de mon identifiant et de mon mot de passe, je vote pour les listes SNUipp-FSU



ATTENTION le 13 octobre, sans identifiant pas de droit de vote ! *

UN SOUCI ?

Je contacte la section départementale du SNUipp-FSU par mail : snu48@snuipp.fr ou par téléphone : 04 66 49 15 90

* En cas de perte, il est possible de récupérer un identifiant sur le portail élection jusqu'au 11 octobre.

L'enjeu des paritaires

Les élections professionnelles constituent un enjeu majeur.

La fonction publique est mise à mal et considérée par le gouvernement comme une charge pour le pays. Les nouvelles déclarations du Président de la République le 27 septembre vont dans ce sens.

Les propositions du gouvernement pour le collectif budgétaire sont encore plus explicites : 15 milliards d'économie avec la RGPP contre 200 millions d'euros par la contribution des hauts revenus !

Les agents de la Fonction Publique subissent de plein fouet le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, la dégradation des conditions de travail, le gel des salaires...

Mais ils doivent également faire face aux transformations des missions et de l'organisation des services et à la dégradation des services rendus aux usagers ce qui est en contradiction avec leur engagement.

Dans ce contexte, le syndicalisme a un rôle majeur à jouer.

Tout d'abord pour ouvrir aux personnels des espaces de débats et de construction des propositions alternatives. Et également pour organiser les actions et mobilisations permettant de porter les revendications.

La FSU n'a cessé de développer un syndicalisme qui, justement, allie propositions et actions avec les personnels, un syndicalisme qui défend leur métier, leurs conditions de travail.

Un syndicalisme qui porte aussi des valeurs de justice sociale, d'égalité, de démocratie, de partage des richesses et de progrès pour tous.

C'est à dire d'une Fonction Publique qui a un rôle à jouer pour une société meilleure ...

C'est le sens de la campagne "*Fiers du service public !*" que nous menons ensemble depuis des mois en invitant les personnels "*à donner un avenir à la Fonction Publique*"...

D'autre part cette année, les élections se déroulent avec de nouvelles règles.

Il faut impérativement s'en saisir et ne pas les laisser dévoyer par tous ceux qui rêvent de l'affaiblissement voire de la disparition du syndicalisme, un des moteurs de notre démocratie.

Administratif

Promovable, promu(e), sur quels critères ?

Beaucoup de collègues s'interrogent sur les règles de fonctionnement de l'avancement : je suis promu(e) au Grand Choix avec un barème insuffisant mais celui-ci me permettrait de passer au Choix, pourquoi ne le puis-je pas ? Tentative d'éclaircissement...

- vous devrez attendre un ou deux ans d'avoir l'ancienneté d'échelon nécessaire pour être promu(e) au **Choix** pour les PE (ou *Mi-Choix* pour les instits.)
- **5/7e** des promouvables pourront bénéficier de cette promotion au "rythme intermédiaire".

En préparation à la CAPD, la fiche individuelle de contrôle à remplir et à renvoyer au SNUipp est sur <http://48.snuipp.fr>

Le SNUipp-FSU revendique une progression identique pour tous au rythme le plus rapide, ce qui existe déjà pour certaines catégories, par exemple les PE directeurs d'établissements spécialisés.

Échelons	Grand Choix	Choix	Ancienneté	Indice
1er au 2e	Il n'existe pas de promotion grand choix et choix avant le 4e échelon.		3 mois	349
2e au 3e			9 mois	376
3e au 4e			1 an	410
4e au 5e	2 ans	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	431
5e au 6e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois	453
6e au 7e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois	467
7e au 8e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois	495
8e au 9e	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois	531
9e au 10e	3 ans	4 ans	5 ans	567
10e au 11e	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois	612
11e				658

Voir tableaux correspondants Instits et PE Hors classe sur <http://48.snuipp.fr>

Quand suis-je promu(e) ?

Il faut rechercher la date du dernier changement d'échelon et consulter le tableau d'avancement.

Ajoutez à la date du dernier avancement le temps nécessaire pour accéder à l'échelon supérieur : si la date obtenue est située dans l'année civile 2012 pour les instits, dans l'année scolaire 2011-2012 pour les P.E., **je suis promu(e) !** (vous pouvez aussi aller sur le calculateur du SNUipp-FSU : <http://www.snuipp.fr/calculs/promotions/saisie.html>)

Pour être promu(e) il y a des quotas

30 % des promouvables au **Grand-Choix** pour les PE (ou *Choix* pour les Instits) seront promu(e)s. Ils bénéficieront d'une promotion "au rythme le plus rapide".
 Si vous n'avez pas été promu(e), **attention** :

Si vous n'avez toujours pas été promu(e), vous devrez attendre d'avoir l'ancienneté d'échelon nécessaire pour passer à l'**Ancienneté**. Le passage est alors automatique...

Calculer son barème

Le barème pour les "Promotions" est départemental.

Barème = AGS + 2 X la note + correctif

Correctif pour les notes anciennes : 0,25 point par année de non inspection au-dessus de 3 ans et ce jusqu'à 18 de note.

Calcul de l'Ancienneté Générale des Services (AGS) : 1 pt. par an + 1/360e par jour.

Les répercussions sur le salaire

Si je suis promu(e), je gagne en plus, par mois, la valeur du point d'indice multipliée par le nombre de points supplémentaires.

Valeur nette mensuelle du point d'indice depuis le 01/07/10 : 3,864 €

Voir la **grille des salaires** au 01/01/2011 sur <http://48.snuipp.fr>

Exemple : promotions année scolaire 2010 - 2011 en Lozère					
Échelon	Nombre promouvables Grand Choix (nb promus)	Barème dernier promu Grand Choix	Nombre promouvables au Choix (nb promus)	Barème dernier promu au Choix	Nombre de promus à l'ancienneté
2e au 3e	Pas de promotion au grand choix ou au choix				6
3e au 4e	Pas de promotion au grand choix ou au choix				9
4e au 5e	17 (5)	29.000	Pas de choix		12
5e au 6e	20 (6)	33.500	11 (8)	32.500	5
6e au 7e	27 (8)	37.761	16 (11)	37.633	5
7e au 8e	21 (6)	52.878	23 (16)	42.703	8
8e au 9e	25 (8)	58.417	9 (6)	50.000	4
9e au 10e	10 (3)	67.294	9 (7)	60.922	3
10e au 11e	13 (4)	74.181	7 (5)	74.697	0

Voir statistiques des promotions 2009 - 2010 sur <http://48.snuipp.fr>

Direction d'école :

Retour sur le protocole de 2006

En 2006, à l'issue d'une longue grève administrative unitaire sur la direction et le fonctionnement de l'école, le ministère avait proposé un protocole d'accord.

La consultation des enseignants organisée par le SNUipp-FSU avait recueilli près de 15000 réponses, 61% considéraient les propositions ministérielles comme inacceptables.

Si l'attribution d'un quart de décharge dans les écoles de 4 classes et la reconnaissance d'une aide au travail administratif **constituaient une prise en compte du bien fondé des demandes des écoles, en revanche, ces mesures n'étaient assorties d'aucune création de poste.**

De plus l'instauration du stage filé était une première remise en cause de la formation initiale

des enseignants du premier degré.

Avec des contrats de dix mois, à raison de vingt heures par semaine et sans formation, le recrutement des EVS par école renforçait la précarité et ne correspondait pas aux attentes en personnels qualifiés et pérennes.

Le SNUipp-FSU avait donc décidé de ne pas signer le protocole d'accord proposé par le ministère.

Ceux qui avaient alors signé reconnaissent aujourd'hui le bien fondé de nos objections.

Il est urgent de porter ENSEMBLE les revendications pour la direction et le fonctionnement de l'école avant que l'idéologie de la "libre-concurrence" à l'École ne dénature ces fonctions.

Le SNUipp rappelle ses consignes : "Je réponds quand j'ai le temps" et blocage des papiers "inutiles".

Projet de budget 2012

La répartition des 14 000 suppressions de postes dans l'Éducation programmées au prochain budget est désormais connue.

Pour le primaire, le ministre envisage de supprimer 5 700 postes. Le gouvernement poursuit son plan d'asphyxie de l'école. On est bien loin de la promesse de Nicolas Sarkozy de sanctuariser l'école maternelle et élémentaire.

A l'épreuve du réel, qu'en sera t-il de l'engagement du chef de l'État à La Canourgue, de ne procéder à aucune suppression nette de classes ? Sur le terrain, l'équation des fermetures de postes s'annonce insoutenable.

Pour épargner les classes maternelles et élémentaires, les Inspecteurs d'Académie en charge des opérations de carte scolaire vont devoir s'attaquer aux autres ressources : hausse du nombre d'élèves par classe, postes de RASED, de remplaçants...

La scolarisation en maternelle sera à nouveau dans l'œil du cyclone : renoncement à la scolarisation des moins de 3 ans, hausse des effectifs. Et si le compte n'y est toujours pas,

le rabot concernera les postes classes au détriment du tissu scolaire.

Cette politique est inacceptable. Elle dégradera les conditions d'apprentissages des élèves, réduira les possibilités d'aide à ceux qui éprouvent des difficultés scolaires, aggravant encore les conditions de travail des enseignants.

Les parlementaires qui doivent examiner le budget 2012 engageront leur responsabilité devant tous les français et notamment devant la communauté éducative qui s'est fortement mobilisée le 27 septembre contre les suppressions de postes dans l'Éducation.

Il est encore temps d'agir. Le SNUipp-FSU Lozère demande aux parlementaires, de revoir la copie du gouvernement.

A chaque occasion, il demande à tous de s'adresser aux deux députés et tout particulièrement au nouveau sénateur pour qu'ils interviennent en ce sens.

Le projet de loi de finance doit être amendé et les 14 000 suppressions de postes dans l'Éducation nationale annulées.

Lu au B.O.

n° 33 du 15 septembre 2011

- ☐ *Conseillers d'orientation psychologues* : Programmes des épreuves du concours externe et du concours interne de recrutement.
- ☐ *Mouvement* : Affectation des enseignants spécialisés du 1er degré en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna - rentrée scolaire 2012.
- ☐ *Mouvement* : Affectation des enseignants spécialisés du 1er degré à Mayotte - rentrée 2012.

n° 34 du 22 septembre 2011

- ☐ *Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche* : Organisation des services pour l'année scolaire et universitaire 2011-2012.
- ☐ *Master* : Professionnalisation des formations pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement.
- ☐ *Actions éducatives* : Le chant choral à l'école, au collège et au lycée.
- ☐ *Partenariat* : Convention entre le ministère et la MAIF.
- ☐ *Partenariat* : Agrément national accordé à l'Association française contre les myopathies.
- ☐ *Partenariat* : Agrément national accordé à l'association e-Enfance.
- ☐ *Partenariat* : Agrément national accordé à France Chine éducation.
- ☐ *Partenariat* : Agrément national accordé à l'association Jets d'encre.
- ☐ *Partenariat* : Agrément national accordé à Réseau national des juniors association.
- ☐ *Partenariat* : Partenariats au service de l'éducation nationale dans le sport.
- ☐ *Union nationale du sport scolaire* : Élections aux instances départementales, régionales et nationales de l'UNSS.

n° 35 du 22 septembre 2011

- ☐ *IGEN et IGAENR* : Programme pour l'année scolaire et universitaire 2011-2012.
- ☐ *École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche* : création.
- ☐ *Échanges franco-allemands* : Réseau des projets scolaires franco-allemands - Appel à projets pour 2011-2012.
- ☐ *Nominations* : Inspecteurs d'académie.
- ☐ *Vacances de postes* : Postes à l'UNSS - rentrée 2011.

Agir Ensemble

**La force de notre profession c'est son Syndicat,
c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

ÉCHELONS	PROFESSEURS DES ÉCOLES							S P É - I M F	H O R S C L
	A D J O I N T	Dir. 1 Cl.	DIRECTION D'ÉCOLE			S E G P A	H O R S		
			2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +				
11e	185	187	191	194	198	201	190		
10e	172	174	178	181	185	188	177		
9e	158	160	164	167	171	174	163		
8e	149	151	155	158	162	165	154		
7e	138	139	143	146	150	153	142	226	
6e	127	128	132	136	140		131	214	
5e	119	120	123	127	130			202	
4e	114	115	118	122	125			189	
3e	109	110	113	117	120			178	
2e	PE stagiaires : 97 €							165	
1er	Étudiants IUFM (M1 - M2) : Gratuit							147	

P.E.G.C.
Classe excep. 205 €
Hors-classe 198 €

INSTITUTEURS
Adjoint et dir. 1 cl. 145 €
Direction 2 cl et + 147 €
Spécialisés IMF 147 €

RETRAITÉS
pension < 1400€ 87 €
pension > 1400€ 97 €

CONTRACTUELS 97 €

Disponibilité, Congé parental, AVS, EVS, Adjt d'éducation 48 €

Congé de formation
80 % de la cotisation

et selon le temps partiel
50 %, 75%... de la cotisation

**Attention ! 66 % de la cotisation syndicale sont déduits du montant de l'impôt.
Consulter notre site pour un prélèvement automatique et/ou fractionné.**

BULLETIN D'ADHESION 2011-2012

au SNUipp - FSU, rue des Écoles 48000 MENDE Tél. : 04 66 49 15 90

Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoicable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

M. Mme. Mlle Nom :

Nom de jeune fille :

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Signature:

Prénom:

Date de naissance:

Téléphone :

Montant de la cotisation:

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP à SNUIPP - FSU Maison des Syndicats - Espace Jean Jaurès, Rue Charles Morel, 48000 MENDE.

Mis au Net

Réunion d'infos syndicales
mercredi 12 octobre

Enquête sur le métier <http://48.snuipp.fr>

Promotions, avancement

Calcul des promotions

<http://www.snuipp.fr/calculs/promotions/saisie.html>

Tableaux d'avancement (Instits, PE, PE Hors Classe) ; statistiques des promotions en Lozère ; grille des salaires
<http://48.snuipp.fr>

Handicap

Dossier : **Ça roule pas tout seul** dans [FENÊTRES sur cours] n° 358 - 26 septembre
Guide pratique : **Scolarisation des élèves en situation de handicap**

A demander : snu48@snuipp.fr

Élections professionnelles

Pour tout complément d'information
snu48@snuipp.fr

Mot de passe, Voter...

www.education.gouv.fr/elections2011

Ayez le réflexe...

www.snuipp.fr et www.fsu.fr

<http://48.snuipp.fr>

pour vous informer
et retrouver

ENSEMBLE



SNUipp

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse
N° 0412 S 06095

Imprimé par nos soins

Prix : 2 €

ISSN 1244.0701

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 48.

Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 48.

Publication mensuelle